

SKI-SE-DIT A VAL-DAVID

VOL. 2 NO. 12

C.P. 183 VAL-DAVID

septembre 1975



Photo Gilles Morin
Montréal,

le 16 septembre 1975

Monsieur Wilbrod Foisy
Maire de Val Morin
Val Morin
P.Q.

Monsieur le Maire,



Suite à la résolution du Conseil Municipal de Val-Morin du 4 août 75 s'opposant au projet de parc provincial à l'intérieur des limites de Val-Morin et Val-David, veuillez trouver ci-joint réponses aux arguments apportés par les détracteurs de ce projet (annexe 1)

Nous comprenons très mal ce volte-face de votre part si l'on se rappelle que vous aviez déjà approuvé ce projet dans une lettre datée du 6 septembre 1975 (annexe II)

Nous trouvons aussi très curieux de ne pas avoir été invité à cette réunion du Conseil Municipal ou nous aurions pu refuser les arguments farfelus qui ont été apportés par les quelques personnes opposées au projet.

Nous espérons, Monsieur le Maire, que la population de Val-Morin se prononcera en faveur du parc et rétablira ainsi une position prise par quelques individus qui ont des projets personnels pour ce territoire

Nous demeurons bien vôtre,
Raymond Blain
Président.

RB/jv

CC: Emilienne Fleurant, sec. tré.
Ministre au M.T.C.P.
M. Roger Lapointe, Député
L'Echo du Nord
Le Sommet.

REFUTATION DES ARGUMENTS DE VAL MORIN CONCERNANT LE PARC DUFRESNE

ARGUMENT I:
"Attendu que le projet ne semble pas offrir de garantie de protection de l'écologie de la part du public qui fréquenterait ce parc;"

REPOSE:
Il est évident qu'un projet comme le Parc Dufresne ne peut inclure tous les menus détails

"Val-Morin s'opposerait à la création du Parc Dufresne Parc Provincial à l'intérieur de nos deux territoires"

Plusieurs personnes sont déçues par cette réticence de notre municipalité voisine, car comment protéger notre faune et notre flore devant l'envahissement toujours plus massif des citadins de nos villes, de l'urgence de plus de rues, de plus de maisons, de plus de commerces?

Comment, aujourd'hui, agir pour empêcher des villages comme les nôtres de devenir des "villes dortoirs" des banlieues sans visage?

Je crois personnellement aux bienfaits de ce Parc pour nos deux localités mais je laisse Monsieur Raymond BLAIN, président de la Fédération Québécoise de la Montagne présenter à tous les arguments qui peuvent persuader notre municipalité voisine de repenser sa réticence et son actuel refus.

André Davidson.

que comporte une politique de protection de l'environnement. Il est toutefois mentionné en page 16 du document que les différentes zones du parc seront aménagées de façon à protéger le milieu naturel tout en permettant la récréation. Le fait qu'aucun véhicule motorisé ne sera toléré à l'intérieur du parc (à part les stationnements) est certainement un gage d'air pur et de tranquillité.

Le site est actuellement fréquenté par tout sorte de gens et sans aucun contrôle, le résultat: des canettes, des débris, de la vitre brisée des arbres abimés, sans parler des nombreux graffitis "ornant" les parois de la région.

Un parc provincial comportera certainement des contraintes, mais celles-ci aideront à protéger ce site dont l'environnement est maintenant menacé et en voie de détérioration.

ARGUMENT II
"Attendu que le projet ne semble pas offrir de garantie de protection de la privauté des propriétaires contigus".

REPOSES:
Actuellement plusieurs propriétaires contigus au parc sont fortement ennuyés par des autos de skieurs qui stationnent dans, ou près de leurs entrées et sur la routes afin de ne pas payer le coût exorbitant chargé par une entreprise touristique "exploitant" le ski de randonnée sur des terres ne lui appartenant pas

Ces ennuis seront solutionnés par la création du parc qui possèdera un terrain de stationnement (comme tous les parcs provinciaux) accessible à tous.

Nous croyons de plus qu'il appartient à la municipalité de régler le stationnement le long des routes relevant de sa juridiction.

ARGUMENT III
"Attendu que le conseil estime que le projet risque de nuire considérablement à une entreprise touristique privée qui existe dans la municipalité depuis 1938. Cet ensemble touristique est le seul du genre dans la municipalité, lequel emploie un minimum de trente personnes de la municipalité, soit au moins trois fois plus, estime-t-on, que le nombre d'emplois créés par le parc dans cette municipalité".

REPOSE:
Rétablissons d'abord certains faits...
Le Far Hills, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'est pas le seul établissement hôtelier à Val-Morin, ne citons que le Camp Edphy qui emploie une centaine de personnes et reçoit 10,000 personnes par année, ce qui à notre avis, est beaucoup plus important que le Far Hills Inn.

Le parc emploiera au début 26 personnes (voir page 27 du projet) et non pas 10 personnes comme vous voulez le faire croire.
La création de ce parc n'empêchera nullement

le Far Hills de fonctionner, il permettra cependant aux skieurs de la région d'avoir accès au réseau de sentiers de ski exploité à outrance actuellement par cet hôtel.

Le conseil municipal ne semble s'attarder qu'aux aspects négatifs et aux problèmes qu'entraînera la création de ce parc. Tous les côtés positifs, les millions de dollars d'investissement et d'opération semblent totalement ignorés par les membres du conseil.

ARGUMENT IV
"Attendu que les responsables d'un vaste projet de résidences touristiques nous confirment qu'ils laisseront tomber le dit projet à cause de la proximité de l'entrée proposée du parc de ce site résidentiel; faisant perdre à la municipalité une source appréciable de ses revenus, actuellement fort modeste;"

REPOSE:
Nous doutons fortement que le montant investi par cette compagnie immobilière soit comparable aux millions que le gouvernement québécois utilisera pour l'aménagement et l'opération de ce parc. Nous trouvons curieux que le conseil municipal ait les bras grands ouverts face à l'entreprise privée et refuse les investissements gouvernementaux qui serviront les résidents environnants et le public en général.

ARGUMENT V
"Attendu que l'Association des propriétaires des lacs Lavallée et Raymond s'opposent au projet du Parc Dufresne, à cause de l'atteinte éventuelle de leur privauté et la dévaluation possible de leur valeur foncière du à la densité de la circulation automobile;"

REPOSE:
Partout en Amérique du Nord et en Europe, quand un parc municipal, provincial ou fédéral se crée, la valeur des propriétés riveraines augmente considérablement. Pourquoi n'en serait-il autrement pour Val-Morin?

ARGUMENT VI
"Attendu que la Corporation Municipale de Val-Morin possède un règlement qui bannit l'établissement de parcs de camping, partout dans la municipalité, et ce, à la suite des pressions de la population ennuyée dans le passé par des campeurs indisciplinés;"

REPOSES:
Si un tel règlement a déjà été adopté par la corporation, rien ne l'empêche d'abroger ou de modifier ce règlement.

Si des abus ont déjà eu lieu par des campeurs indisciplinés on ne doit pas cataloguer tous les campeurs comme tel, car si on vote des règlements semblables à tous ce qui est ennuyeux, plusieurs hôtels devront fermer leurs portes, les motos deviendront interdites et Val-Morin deviendra vite un village clos.

COMMUNIQUE DU CERCLE EDUCATIF ET CULTUREL

Les adolescents qui aimeraient faire peinture et dessin s'exprimer et découvrir les mille et un pouvoirs de cet art créatif peuvent communiquer avec Mme Gilberte LAVERDURE à 322-2110.

Ces cours seraient donnés par Mme Agnès Sarrazin qui a fait ses études à l'école des BEAUX ARTS de Montréal et qui connaît les nombreuses facettes de cet art millénaire et toujours d'avant-garde.

Bienvenue à tous!

"Ceux qui étaient au rendez-vous lors du tournoi de pêche peuvent maintenant admirer le canot qui était offert en prix de présence

chez PAUL AVELINE ...

C'est lui l'heureux gagnant...

Sur la Scène Municipale

Septembre 1975

EMISSAIRE EPURATION VAL-MORIN: Considérant l'exigence formulée par le service de Protection de l'environnement il est proposé par Bernard Lachaine et secondé par Marc Larose et résolu que demande soit faite à la Municipalité de VAL MORIN afin d'obtenir les servitudes de droit de passage devant servir à l'installation de l'émissaire de L'USINE D'EPURATION projetée dans le territoire de la municipalité de VAL DAVID, à la ligne de division nord entre VAL MORIN et VAL DAVID afin de conduire le dit émissaire jusqu'en AVAL des puits d'approvisionnement d'eau potable de la municipalité de VAL MORIN.;

Le conseil présentera un projet d'INITIATIVE LOCALE pour une somme globale approximative de \$19,000.00 comprenant les salaires et les frais;

La compagnie M.D.C. est partiellement déchargée de l'entretien de rues qui lui ont été spécifiées et lui demande prolonger le réseau d'égoûts dans les rues des Méandres, Faubert et Boileau;

DISSIDENCE SUR LE SABLE A VOIRIE: Proposé par Bernard Lachaine et secondé par Armand LACHAINE que les soumissions fournies par JEAN VENDETTE mentionnant le terme "sassé" pour le sable à raison de \$2.25 la verge cube soit accepté par ce Conseil. Le Conseiller Jean-Louis MATHIEU est dissident et Monsieur le Maire oppose son veto;

La soumission pour le pavage a été accordée à la Maison DESJARDINS ASPHALTE au prix de \$486,429.25.;

La subvention de \$6,000.00 accordée par le Ministère du Transport sera utilisée à paver les accotements partout où jugé nécessaire le long des routes pavées en 1974 et ce travail sera effectué par les employés municipaux puisque DESJARDINS ASPHALTE LTEE et BELANGER ASPHALTE n'ont fourni aucun prix pour effectuer ce travail.

NOMINATION EVALUATEURS: Les personnes suivantes sont nommées évaluateurs pour la susdite municipalité pour les fins d'expropriation en vertu du règlement numéro 138, soit: Monsieur Ernest LEPINE, de la maison Les Estimateurs Ass. Monsieur André ST-LOUIS, Monsieur Maurice PILON Monsieur ROGER OUMET agira à titre d'évaluateur substitut;

PROCEDURE EVALUATION: Le Conseil avise les trois évaluateurs qui ont été nommés de bien vouloir procéder à l'évaluation des dommages dans les cas d'expropriation de droit de servitude sur les subdivisions sept et huit du lot vingt-huit dans le onzième rang canton Morin appartenant à Dame Gabrielle Repentigny GUINDON et sur la partie de la subdivision cent cinquante et un du lot vingt-six dans le onzième rang du Canton Morin appartenant par indivis à James BUSH et Lorne BUSH. Les terrains faisant l'objet d'une expropriation de servitudes étant plus amplement décrits au règlement 138; Les ESTIMATEURS devront procéder à l'évaluation des dommages, si dommages il y a, mardi le 30 SEPTEMBRE 1975, à 10.00 heures de l'a-

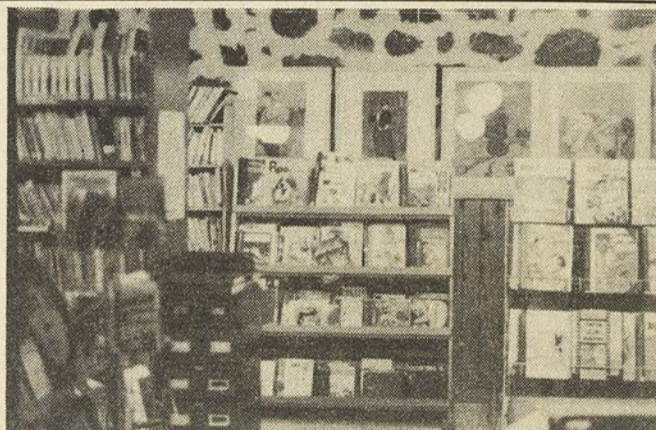
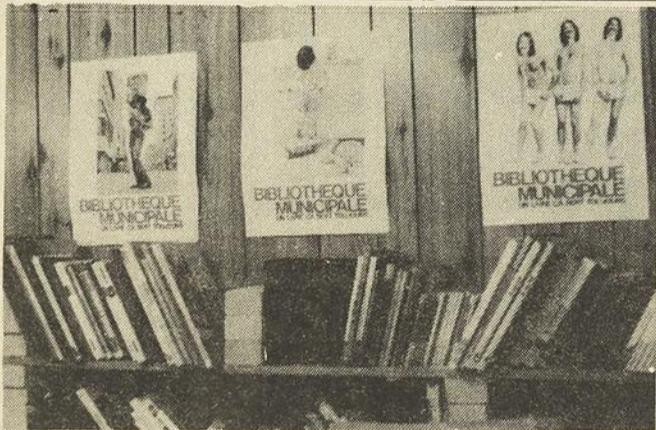
vant-midi à l'hôtel de Ville de Val-David et que TOUTES PARTIES INTERESSEES SE GOUVERNENT EN CONSEQUENCE;

SOUSSION SABLE A VOIRIE: Il est résolu unanimement que les soumissions déjà reçues pour fournir la municipalité de 3,000 verges de sable soient refusées et qu'un nouvel avis public de demande de soumissions soit faite pour du SABLE SASSE et pour une quantité de 4,000 verges cubes. Les soumissions devront être reçues avant 8.00 heures p.m. le 25 septembre 1975.

SUBVENTION ACCORDEE: Une somme de \$300.00 est accordée à la Société pour vaincre la POLLUTION afin de l'aide dans son oeuvre particulièrement sur les arrosages de la TORDEUSE des bourgeons d'épinette; **VENTE CHARRUE:** Une vente A L'ENCHERE publique se tiendra lors de la session ordinaire du Conseil du 6 OCTOBRE 1975 à 8.00 p.m. dans le but de disposer d'une charrue inutilisée par les services municipaux la vente partira avec un MINIMUM de \$100.00

NORMAND TRUDEL: Il est résolu unanimement que le Conseil refuse d'obtempérer à la recommandation soumise par la Commission d'Urbanisme en date de ce jour dans le cas de demande de démolition de la construction chez NORMAND TRUDEL;

Une somme de \$600.00 sera transférée au Cercle des Loisirs, somme reçue en subvention en vertu du programme des écoles estivales; **RETENEZ VOTRE SOUFFLE BIEN TOT LES ELECTIONS POUR QUI VOTER?**



Fêtons les 10 ans de notre

Bibliothèque municipale

Photo 1 et 2

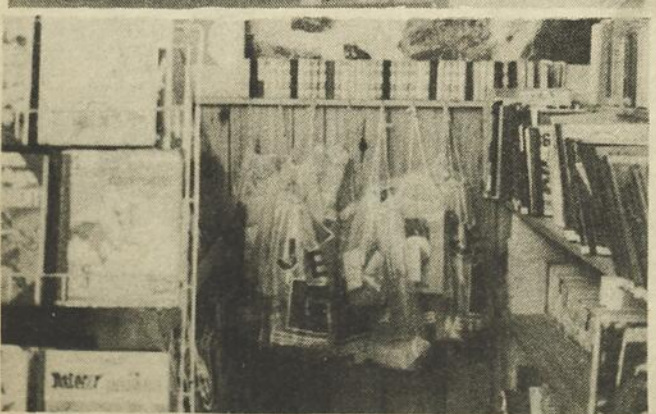
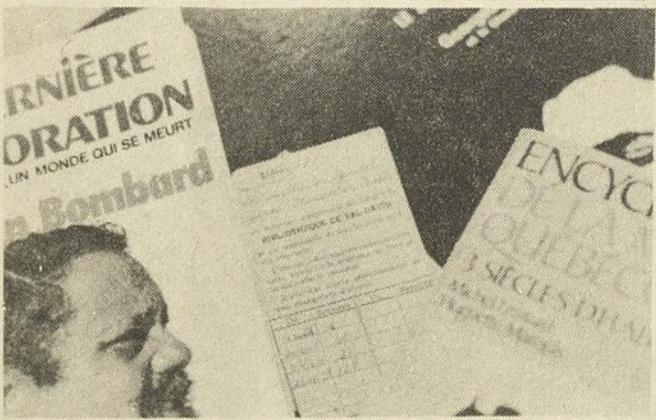
La bibliothèque de Val-David fut mise sur pied par des bénévoles en 1965. Depuis ce temps elle est ouverte deux-demi-journée par semaine soit le mardi après-midi et le vendredi soir. Tout le travail de classement, d'enregistrement, de réparation de fait grâce au travail du même groupe persistant de bénévoles

En 1973, la bibliothèque s'affiliait à la Bibliothèque Centrale de Prêts de l'Outaouais, ce qui suppose des services accrus mais aussi beaucoup plus de travail puisqu'entre autre, à tous les 3 mois on reçoit et on doit retourner 300 livres. On compte 6,000 livres en permanence à cet endroit. Du beau travail! qu'on mérite bien de fêter. Allons donc manifester notre gratitude à toutes celles qui ont réalisé cette entreprise le 7 octobre prochain, En effet, il y aura un souper d'anniversaire pour la bibliothèque au chalet du Mont Saint-Bernard (Mont-Plante) le mardi 7 octobre prochain à 6.30 Les billets sont \$7.00 chacun, le vin est inclus et un vin d'honneur est offert par la municipalité.

Photos 3 - 4 - 5

A la Bibliothèque, située dans le sous-basement de l'église, on ne trouve pas que des livres! Il y a aussi des disques, des jeux éducatifs, des reproductions en plus des 6,000 livres... Venez vous en rendre compte par vous-mêmes... Si on obtient notre projet initiatives locales, tel que présenté, la Bibliothèque sera ouverte tous les jours!

Textes et photos : Jocelyne Bélanger.



EN VRAC...

EN VRAC...

EN VRAC....

Toutes nos FELICITATIONS A MEO (roméo Monette) qui s'est assuré les grands HONNEURS du TOURNOI DE PECHE de notre Association locale en capturant une ENORME truite mouchetée de 4 ONCES et en libérant le lac DORE du plus grand nombre de poissons nuisibles.

Les CHASSEURS seront partis à ce moment-ci mais reviendront-ils bredouilles? Les préparatifs ont été longs et coûteux. Avec le matériel que Daniel VERRELL s'est acheté on se demande si sa remorque tiendra le coup devant un tel bagage... Surtout que l'on connaît les constructeurs: Pierre L. Jean R. et lui-même Bonne Chance!

A la LIGUE DE BALLON BALAI, on nous assure que de GRANDES RESOLUTIONS ont été prises à l'effet qu'il n'y aurait plus de CONTACT sur la patinoire. L'on pourra désormais jouer avec sa tête plutôt qu'avec ses pieds et ses muscles...

Les rumeurs circulent concernant les prochaines ELECTIONS: le Maire actuel serait indécis quant à présenter sa candidature pour un nouveau terme et d'autre part un RETOUR DE M. Raoul BEAULNE serait possible... Il y a sûrement quelque chose qui ne manigance dans les coulisses et attendons nous à quelques surprises...

M. Duncan Mc INNIS s'ennuierait également de l'activité municipale...

Quelques CONSEILLERS seraient d'avis qu'une CHAMBRE DE COMMERCE est complètement INUTILE à Val-David. Qu'en pensez-vous?

La REVANCHE des BERCEAUX, ça existe Du moins, à Val-David. Seulement dans le mois d'août dernier, Mesdame Yvon OUMET, Christian SIMON, JEAN-GUY LACHAINE (2e rang) ROMUALD BIGRAS et ma tendre épouse ont toutes daigné contribuer à l'essor de Val David.

M. Romuald BIGRAS désire vous aviser qu'il commence dès maintenant à prendre les réservations pour les "SLEIGH-RIDE". Vous pouvez le contacter à: 322-3113;

Avec les finances actuelles de la CHAMBRE DE COMMERCE, il se pourrait fort bien que vous soyez en train de lire le dernier numéro de SKI-SE-DIT A VAL DAVID. Il aura tout de même sorti dix-huit numéros mensuels. Souhaitons qu'ils ont su vous plaire un peu....



**30
Septembre
1975**

Réunion du
Club d'Age d'Or
à 8 hres

à l'Ecole Ste-Marie
de ... La Direction

INVITATION A TOUS LES GENS
DE 55 ANS ET PLUS

**Club bilingue de l'Age d'Or
de Val David**

**CLUB DE L'AGE D'OR
DE VAL DAVID**

C'est un groupe composé de personnes, d'une même paroisse, âgées d'au moins 55 ans, qui se rencontrent quand elles le désirent et s'organisent différentes activités de leur choix.

Une fois par année, se tient une assemblée générale de tous les membres qui procèdent à l'élection d'un bureau de direction qui travaillera toute la durée de son terme, d'un an, à orienter le Club vers une foule d'activités qui répondront aux besoins des membres en tenant compte des aptitudes et des goûts de chacun.

Tous les membres sont de niveau égal, sans considération de langue, de religion ou de race.

Le Club doit posséder un local afin que les membres puissent se réunir et se créer une vie sociale, qui convienne à leur âge, remplie de joie et de charité.

Le Club représente la population de l'Age d'Or, auprès des organismes municipaux.

Considérant d'une part que l'or a toujours représenté la richesse et que d'autre part, l'expérience de vie de la personne âgée est également une richesse, nous avons donc associé ces deux symboles afin de vous présenter, comme il se doit, notre groupement :

L'AGE D'OR

**L'Année de la Femme,
et ce que c'est pour moi**

Par:
André D.

C'est d'abord une Folie Grandiose, Un parapluie, une ombrelle, Et, en dessous, une promesse de vie SOUS LE SIGNE DE LA COLOMBE, L'Année de la Femme, c'est le paradis Où le temps de la Terre se voudrait être lit. L'année de la Féminité, C'est vivant. C'est réel et vécu. C'est l'Humilité en combats, la fierté devenue beauté. La personnalité devenue servante, les caractères devenus frontières. Et notre paix devenue dimanche. L'année de la Femme, c'est un peu l'année de celle qui dit: "Je suis!" Mais c'est surtout celle de toutes femmes qui parviennent à se dire: "Je vis". L'année de la Femme, c'est aussi celle des paroles et des mots de Droits et Pouvoirs humanisés par l'action et les faits. C'est la réouverture permanente de la Cour Des Droits de L'Homme. C'est le premier pas vers une véritable démocratie humaine et responsable. C'est aussi une Guerre viable, l'éveil de l'amitié sur la planète Terre, L'éveil de l'être humain au seul problème qui lui est propre: lui-même, en tant qu'être humain... L'année de la Femme aura permis aux hommes de voir les femmes de façon objective; et non, à l'homme de voir la femme par projection, car si c'est cela l'Intelligence et la Spiritualité, nous resterons toujours des objets, du temps et des sujets.

Le chemin de la bibliothèque

Mardi le 7 octobre, un souper communautaire au bénéfice de la Bibliothèque de Val-David aura lieu au restaurant du Mont-Saint-Bernard. L'un de mes premiers plaisirs à Val David a été de prendre le chemin de la Bibliothèque et d'y abonner mon fils qui avait alors 3 ans. Cet après-midi, nous avons emprunter pour sa chambre "Le joueur de flûte" de Manet, qu'il pourra admirer à loisir pendant trois semaines. Saviez-vous que grâce à la Bibliothèque Centrale de Prêt à laquelle notre bibliothèque est affiliée, il y a tout un choix de reproductions d'oeuvre d'art que l'on peut emporter chez soi pour un certain temps? Il y a "La Route aux cyprès" de Van Gogh, une danseuse de Degas, un Toulouse-Lautrec, un Juan Gris, "Les coquelicots", de Claude Monet, etc.

Je me souviens que le critique d'art Guy Viau était opposé à l'achat de reproductions. Il disait que nous devrions préférer une oeuvre originale, même de qualité inférieure, à la reproduction d'un chef-d'oeuvre; qu'il y avait la même différence entre les deux qu'entre "un chien vivant et un lion mort". Je saisisais bien ce qu'il voulait dire et qui me faisait penser à ces gens qui ne voient rien qu'à travers le viseur de leur caméra. Vous leur demandez s'ils ont vu le Mont Blanc, ou la cathédrale de Bourges, et il leur faut consulter leurs diapositives avant de pouvoir vous répondre. Mais je n'ai jamais été entièrement d'accord avec Guy et je me suis réjouie d'entendre récemment le peintre Marcelle Maltais souhaiter avoir un contact avec des re-

productions. C'est évidemment plus accessible. Tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir un Renoir ou un Borduas. Mais il ne faut pas que la reproduction de telles oeuvres nous fasse méconnaître la richesse d'avoir chez soi un original de Claude Sarrazin ou René Derouin, pour ne citer que deux des nombreux artistes de Val-David.

Cet été, j'ai été redevable à la Bibliothèque de Val-David de la découverte de Charlotte Brontë. Je connaissais déjà Wuthering Heights, de sa soeur Emily, j'avais vu le film Jane Eyre, avec Orson Welles et Joan Fontaine, mais n'avais jamais lu le livre. Quel éblouissement! Comme ses premiers éditeurs, médusés devant le manuscrit d'un auteur inconnu qui écrivait sous le pseudonyme de Currer Bell, comme tout le public lecteur de l'époque, je me suis demandé qui pouvait bien être l'auteur d'un tel livre qui plaidait, en 1847, pour la liberté de la femme? Quel était en pleine époque victorienne, ce tempérament de feu qui fait l'étalage d'une passion dévorante, la passant tout de même au laminer de la raison? J'ai pensé relire, pour comparer, La Princesse de Clèves, le lys dans la vallée. comment s'est épanoui le génie de cette jeune femme timide du Yorkshire? A cause de Charlotte Brontë, j'ai été prise de curiosité pour l'Angleterre, pour la campagne anglaise, j'ai lu une vie de Marie Stuart uniquement pour saisir l'origine de ses préjugés. Quel monde merveilleux que celui des livres! quelle chance d'avoir une bibliothèque à Val David!

Renée L. Giraldeau.

**Service d'Education
aux Adultes**

Le 20 octobre 1975 une allocation financière variant entre \$45.00 et \$105.00 par semaine. Toute personne intéressée doit se faire inscrire au centre de la Main d'Oeuvre du Canada de Ste-Agathe.

**"Bonjour chez-nous"
"Bonjour chez-vous"**

Il y a mille chose à écrire dans un journal comme le nôtre et nous n'y pensons pas.

J'ai pensé qu'il serait bon de dire, comme je le crois, ce que chacun pense intérieurement, comme un MERCI naturel et sincère à quelques uns d'entre-nous: Merci d'abord à M. Aveline, pour le service qu'il nous rend: un service de dépannage personnel et vraiment amical. Merci à M. Guindon, qui reçoit, aime et tolère tant de nos adolescents en son restaurant.

Merci aussi à Gérald Beaulne, car même si

le café est à trente cent on y goute la franchise, le respect et l'honnêteté.

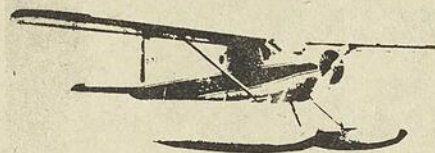
Merci à M. Lachaine (et aussi à quelques autres, je pense) pour ce rempart de pierres qui longe la petite rivière près du pont. Merci aussi à nos marguilliers pour la fierté et l'élégance de notre église.

Et à nos conseillers: taper pas trop dur avec tous ces coûts d'excavation, mais Merci pour le tracteur à notre municipalité.

Et à tous ceux que j'oublie, et peut-être sans respect, Merci d'être sans rancune.

André D.

AIR STE-AGATHE



CLUB TOURISTIQUE

LA

SAUTERELLE INC.

**Accessible par avion seulement
Pêche à la truite mouchetée
Randonnée de plaisance
Au-dessus des Laurentides
Voyage nolisé**

**Air Ste-Agathe
C Sortie 52 Autoroute
des Laurentides
C.P. 132 Ste-Agathe
des Monts, Qué
819-326-1365**



Tournoi de Pêche de l'Association de Chasse et Pêche de Val-David, le 7 sept. dernier

Photo 1.

Jonathan Trudel, 3 ans 1/2, semble bien fier de sa prise. Y'a de quoi! il faisait partie du bon nombre de pêcheurs qui ont passé ce beau dimanche sur les eaux tranquilles du Lac Doré, espérant toujours attraper le plus gros poisson soit dans la catégorie A: truite Mouchetée, dans la catégorie B: truite Arc-en-ciel ou catégorie C: achigan. Il y avait même des prix accordés à ceux qui prendrait le plus grand nombre de poissons nuisibles.



Photo 2.

Le président du club de chasse et pêche de Val-David, M. Roland Gagné et M. André Bergeron sont fiers du travail accompli par son groupe en si peu de temps. Un mois après sa fondation il y avait déjà 250 personnes qui s'étaient jointes au groupe. En juin dernier, on a procédé à l'ensemencement du Lac Doré. L'association y a mit, 1,500 truites arc-en-ciel de toutes les tailles! L'idée du tournoi était justement de voir si elles se laisseraient prendre.

Photo 3.

Des pêcheurs reviennent sous l'oeil attentif d'un groupe de membres. Cette journée s'est déroulée au Mont-Condor, le soir, on a remis des prix.



Photo 4.

Prochaine activité de l'Association: Le 21 novembre. Concours de PANACHES. Pour toutes informations, adressez-vous à l'hôtel Mont-Condor ou chez Eugène Monette, où vous êtes toujours assurés de rencontrer au moins un membre de l'Association!

Texte et photos: Jocelyne Bélanger.

Photo 5.

Magnifique Panache de CARIBOU, rapporté par Jean-Pierre Monette de Val-David.



Avez-vous déjà vu un trophée aussi imposant? Ce panache mesure 56 pouces entre les deux palettes arrière. Celles d'en avant sont distantes de 30 pouces tandis que celles au dessus du front ont un écart de 10 pouces et demie. Une parure étonnante qui appartenait à un caribou de 450 livres abattu en haut de Schefferville.

Photo 6.

Voici l'adroit chasseur, M. Jean-Pierre Monette qui revenait de la chasse au Caribou, pour la deuxième année consécutive. Il faut le faire! c'est à dire s'organiser un groupe, s'en aller en avion jusqu'à Schefferville: rendus là s'enregistrer, reprendre un autre petit avion qui vous laissera en pleine toundra, au milieu de nulle part pour une semaine complète: s'installer un campement puis attendre les bêtes qu'on voit venir de loin. avec les lunettes. Les premiers jours, il n'y avait que des femelles avec leurs petits. Le mâle que M. Monette a descendu est le dernier qu'ils ont vu et qu'ils ont abattu. Une fois tués, on ramène les animaux au camp. On les éventre, on les vide et on les laisse sécher au grand air. Quand l'avion revient au bout du temps déterminé, on remonte à bord avec les 7 caribous, puisqu'on était 7 et l'on prend le chemin du retour avec de la viande pour tout l'hiver, une viande encore meilleure que celle du chevreuil ou de l'orignal! Ca vaut le coup, non? Un telle excursion coûte \$600.00 par personne mais aucun de ceux qui en sont revenus ne s'est jamais plaint du prix. C'est une aventure extraordinaire... (il ne faut surtout pas oublier ses poteaux de tente quand on va dans ce pays ou les arbres sont au plus 2, 3 pieds de haut!...)

Texte et photos : Jocelyne Bélanger.



Hotel Mont-Condor

Voulez-vous passer une vacance agréable dans un endroit enchanteur où vous oublierez vos soucis quotidiens, tout en vous reposant et en vous récréant ?

En ce cas, nous vous réserverons votre place à l'Hotel Mont Condor, à Val-David, au coeur des Laurentides

TEL.: 322-2348

Eugène Monette inc

1384 Doncaster Val-David
322-2429 322-3238

Teinture Olympic

Peinture Sico

Livraison rapide

Bois fabriqué sur demande

Val-David Taxi enr.

Paul Lemay, prop.

Service rapide

2525, de l'Eglise 322-3319
Val-David 322-2147

DISTRIBUTEUR GÉNÉRAL TIRE

Tél.: 322-3616

Rés.: 322-3344



RAYMOND LACROIX

REPARATION DE PNEUS SUR ROUTE
SERVICE 24 HEURES

REPARATION GENERALE

ROUTE 11

VAL-DAVID P.Q.

TEL: 322-2617

JEAN VENDETTE

GRAVIER SABLE
BULLDOZER

1173 ROUTE 11

VAL-DAVID, QUÉ

camping la belle étoile inc.

case postale 273 Val-David, Qué.
téléphone: (819) 322-3207 code postal JOT 2N0

Pierre lequerrier
v.-prés. et gérant

Telephone 322-2420



Armand Lachaine

ENTREPRENEUR PEINTRE

Stucco Décoratif - Tapisserie

2874, rue Doncaster

VAL-DAVID, P.Q